

Circulaire du 2 avril 1969 modifiée relative aux matériaux placés au contact des denrées alimentaires

Cette circulaire du Ministère de l'Agriculture complète les listes positives des circulaires n°159, 162, 165, 170, 172, 175 et de la circulaire du 22 février 1966 en y ajoutant des matières et des substances pouvant être également utilisées pour l'élaboration des matériaux mis ou destinés à être mis au contact des denrées alimentaires.

Mots-clés : liste positive ; plastique ; polymère ; critère de pureté ; papier ; colorant ; LMS ; revêtement organique ; restriction d'emploi ; contact unique ; principe d'inertie ; additif ; pellicule de cellulose régénérée ; emballage ; récipient

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):